



POUR DEMANDER UN EXTRAIT OU UN ACTE DE BAPTEME

ACTES DE BAPTÊME POUR MARIAGE

Aucun acte de baptême pour mariage ne peut être donné aux futurs mariés. C'est le prêtre qui célébrera le mariage qui doit en faire la demande à la paroisse avec une enveloppe timbrée à son adresse :

Paroisse St Pol Petite Synthe
212 rue de la République
59430 SAINT POL SUR MER

La paroisse lui enverra l'acte **directement**.

Si le prêtre vous a demandé de vous en occuper envoyez nous votre demande avec une enveloppe timbrée à l'adresse du prêtre qui célébrera le mariage, nous lui enverrons.

ACTES DE BAPTÊME POUR D'AUTRES CIRCONSTANCES

A PARTIR DU 15 AOÛT 2020

Tous les registres sont à Saint Benoît pour toutes les églises (Saint Antoine, Saint Nicolas, Sacré Cœur, Saint Jean l'Évangéliste, Notre Dame de Lourdes et Saint Benoît). C'est donc à Saint Benoît qu'il faut faire la demande par courrier en utilisant le formulaire joint ou en vous présentant à une permanence.

Les permanences d'accueil :

Saint Benoît : mardi et vendredi 15h-18h
jeudi de 18h à 19h

GENEALOGIE

Il ne nous est pas possible de faire une recherche si nous ne connaissons pas l'année et le lieu du baptême. De même, nous ne pouvons pas vous laisser consulter les registres de la paroisse de moins de 100 ans.



Personne qui fait la demande :

NOM prénom : _____

Lien de parenté : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACTE OU D'EXTRAIT D'ACTE DE BAPTEME

Motif de demande d'acte ou d'extrait d'acte de baptême :

- mariage
- confirmation
- inscription au catéchisme
- être parrain ou marraine

Autre motif :

NOM (au moment du baptême) _____

Prénoms _____ Date de naissance : _____

Ville de naissance : _____

Date du baptême : _____ (au moins année)

- Eglise où a eu lieu le baptême :
- Notre Dame de Lourdes
 - Saint Antoine de Padoue (Petite Synthe)
 - Saint Benoît (Saint Pol sur Mer)
 - Sacré Cœur (Saint Pol sur Mer)
 - Saint Jean l'Évangéliste (Saint Pol sur Mer)
 - Saint Nicolas (Petite Synthe)

A renvoyer avec une enveloppe timbrée à votre adresse (sauf pour mariage auquel cas l'adresse doit être celle du prêtre qui célèbre le mariage) à :

Paroisse Saint Pol Petite Synthe
212 rue de la République
59430 SAINT POL SUR MER